

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2016

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

# Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 9/13 à 10/13.
- Economie approfondie, pages numérotées de 11/13 à 13/13.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

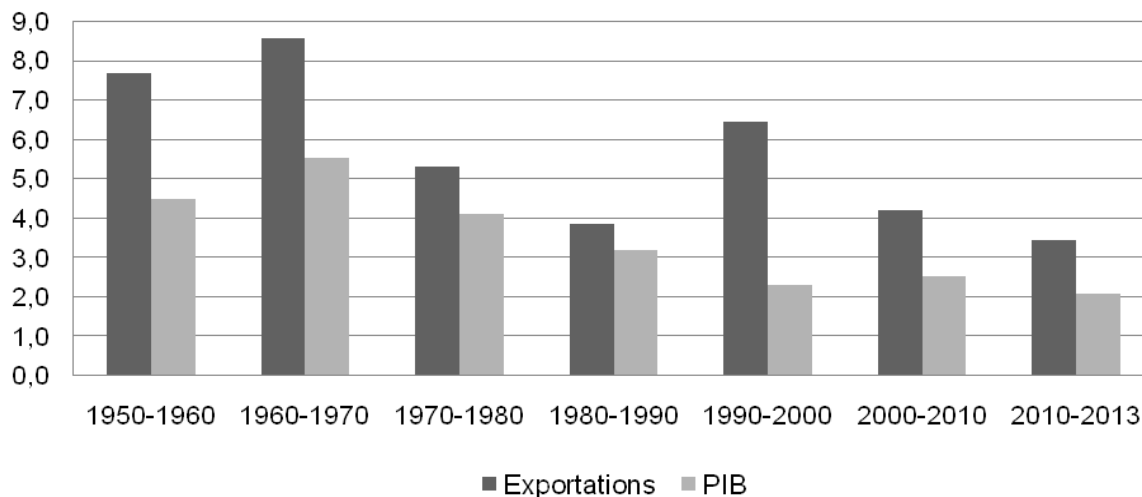
Ce sujet comporte quatre documents.

**La participation au commerce international est-elle toujours avantageuse?**

#### DOCUMENT 1

##### Croissance en volume des exportations mondiales de marchandises et du PIB mondial, 1950-2013

Taux de croissance annuel moyen en %



Source : OMC, 2014.

## DOCUMENT 2

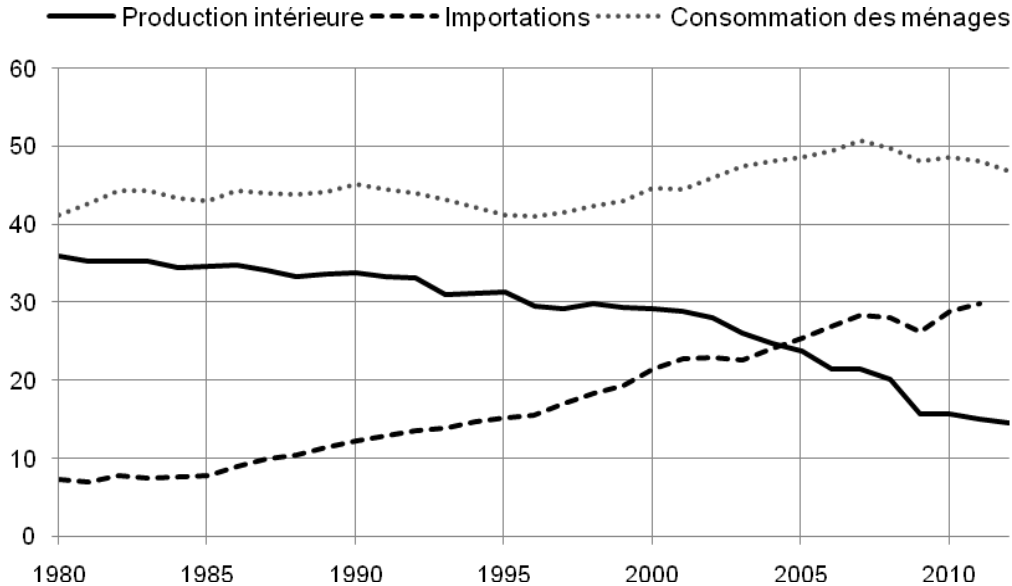
### Spécialisation commerciale de quelques pays en 2013 Les cinq premiers avantages comparatifs par catégories de biens et services

Avantages comparatifs	Allemagne	France	Chine	Brésil	Nigéria
1	Automobiles particulières, cycles	Aéronautique et espace	Matériel de télécommunication	Minerais de fer	Pétrole brut
2	Machines spécialisées pour l'industrie	Voyages (tourisme)	Matériel informatique	Produits agricoles comestibles autres que les céréales	Gaz naturel
3	Moteurs	Produits de toilette (parfums...)	Vêtements de bonneterie (chaussettes, lingerie...)	Sucre	Produits agricoles non comestibles
4	Instruments de mesure	Boissons	Cuir	Viandes et poissons	Produits agricoles comestibles autres que les céréales
5	Quincaillerie	Produits pharmaceutiques	Articles manufacturés divers	Aliments pour animaux	Minerais non ferreux

Source : d'après *Profils pays du CEPII*, CEPII 2015.

### DOCUMENT 3

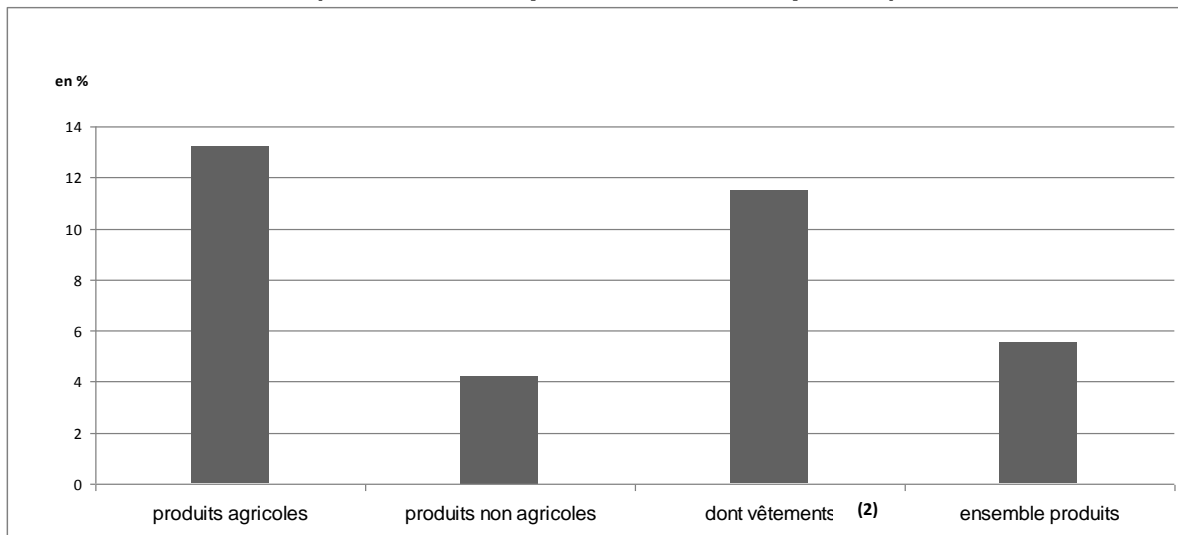
#### Le secteur du textile, habillement, cuir et chaussures en France : production intérieure, importations et consommation des ménages (en milliards d'euros de 2005)



Source : D'après l'INSEE, 2015.

### DOCUMENT 4

#### Droits de douane<sup>(1)</sup> appliqués par l'Union européenne aux importations en 2013 (taux en % du prix des biens importés)



<sup>(1)</sup> Droits de douane : taxes prélevées sur les marchandises importées.

Source : d'après l'OMC, 2015.

<sup>(2)</sup> La colonne « vêtements » correspond à un type de produit non agricole.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances (6 points)**

1. En quoi l'IDH se distingue-t-il du PIB ? (3 points)
2. Montrez, à partir d'un exemple, comment l'Etat intervient dans la fixation des salaires. (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les effets de la redistribution.

### Montants moyens des prélèvements et prestations en euros par unité de consommation<sup>(1)</sup> en 2012

	Quintiles de niveau de vie					Ensemble
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Revenu avant redistribution (A)	7 266	15 591	21 474	28 623	55 292	25 649
Prélèvements	- 333	- 1 010	- 2 066	- 3 501	- 10 707	- 3 523
Financement de la protection sociale	- 369	- 857	- 1 420	- 2 073	- 4 304	- 1 804
Impôts directs	36	- 154	- 646	- 1 427	- 6 404	- 1 719
Prestations	4 332	1 266	736	480	335	1 430
Prestations familiales	1 575	775	560	396	285	718
Aides au logement	1 350	273	77	38	18	351
Minima sociaux <sup>(2)</sup>	1 406	218	100	46	31	360
Revenu disponible (B)	11 266	15 847	20 145	25 602	44 919	23 556
Taux de redistribution (B-A)/A	55,0	1,6	- 6,2	- 10,6	- 18,8	- 8,2

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les 20% des personnes les plus modestes de la population ont reçu en moyenne 1 575 euros de prestations familiales par an et par unité de consommation.

Source : INSEE, 2012.

<sup>(1)</sup> Mode de calcul permettant de tenir compte de la composition des ménages.

<sup>(2)</sup> Prestations sociales assurant un niveau de vie minimal aux ménages.

### Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la famille contribue à la cohésion sociale.**

#### DOCUMENT 1

Finie la famille ? Sa mort annoncée depuis longtemps est célébrée par les uns comme une libération, dénoncée par les autres comme le symptôme d'un effondrement de la société. Ce pessimisme est conforté depuis les années 1970 par la montée du divorce et la fragilité des couples. [...]

Ce qui est fini, c'est le modèle unique de la famille bourgeoise né au XIX<sup>e</sup> siècle : un mariage stable, une mère au foyer occupée à l'éducation des enfants et aux soins du ménage, sous l'autorité du *pater familias*<sup>(1)</sup>. Désormais, la famille est à géométrie variable, conjugale « classique », monoparentale, recomposée, homosexuelle. [...]

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, on sait qu'un mariage (ou une relation de nature conjugale informelle) sur trois se terminera par un divorce, suivi, ou non, d'une recomposition familiale. Mais on sait aussi qu'avec l'allongement de l'espérance de vie, les familles à plusieurs générations se multiplient. Il est de plus en plus courant de voir coexister trois, même quatre générations. Cette extension temporelle et verticale des lignées suscite de nouveaux liens.

Du reste, leur fabrication ne va pas sans tensions ni crises, voire ruptures et déchirements. Elle exige un travail quasi permanent, qu'il s'agisse de garder les enfants de ses enfants, de donner un coup de pouce financier aux jeunes, notamment au moment de leur installation, ou d'aider un vieux parent dans sa vie quotidienne. Ces solidarités restent fréquentes, elles ont même été renforcées par l'amélioration importante du niveau de vie des ménages en l'espace de deux générations, l'augmentation des retraites et l'extension de la protection sociale. [...] Certes, les couples sont fragiles, et les individus individualistes. Et pourtant, les liens entre générations sont plus étroits que jamais. Avec toute l'ambivalence que cela implique, ils sont fondés sur l'affection, la tendresse, l'amour.

Source : *Le nouvel esprit de la famille*, Claudine ATTIAS-DONFUT, Nicole LAPIERRE, Martine SEGALIN, 2002.

<sup>(1)</sup> *Pater familias* : père de famille.

## DOCUMENT 2

### Les aides<sup>(1)</sup> données et reçues de la famille<sup>(2)</sup> en fonction de l'âge (en %)

	Aides reçues dont :		Aides données dont :	
	Don d'argent	Aide administrative	Don d'argent	Aide administrative
<b>18-24 ans</b>	32	39	10	11
<b>25-39 ans</b>	16	14	9	23
<b>40-69 ans</b>	11	8	13	26
<b>60-69 ans</b>	5	6	24	31

Champ : personnes ayant des relations de solidarité avec des membres de leur famille ne résidant pas sous le même toit.

Source : *Baromètre des solidarités familiales*, CREDOC, 2006.

<sup>(1)</sup> Les aides reçues ou données au cours des douze derniers mois pouvaient être de nature financière (don, prêt d'argent ou héritage par anticipation) ou administratives (démarches fiscales, remplir des formulaires, demandes d'aides).

<sup>(2)</sup> La famille au sens large : parents, frères et sœurs, enfants, grands-parents.

## DOCUMENT 3

La grande majorité des adultes qui déclarent avoir été aidés pour trouver un emploi l'ont été par un membre de la famille au sens large. Cette aide peut prendre la forme d'informations, ou de recommandations. Ainsi, dans une usine d'embouteillage des eaux minérales, le personnel essaie « de transmettre le privilège d'appartenir à l'entreprise, d'une génération à la suivante, c'est-à-dire de faire entrer leurs enfants dans la "boîte" ». C'est par un mécanisme simple que cette opération se déroule : les emplois saisonniers, pendant les périodes de vacances, sont réservés aux enfants du personnel qui peuvent ainsi commencer un trajet qui les mène d'emplois temporaires à ceux d'intérimaires puis à une embauche définitive. [...]

[Ainsi], la valeur d'un individu n'est pas fixée uniquement par le montant du capital possédé par celui-ci, mais dépend aussi des ressources qui peuvent être mobilisées à travers le réseau de relations familiales, à la condition de ne pas le réserver aux familles les plus riches.

Source : *Sociologie de la famille contemporaine*, François DE SINGLY, 1999.



<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Sciences sociales et politiques</b>
---

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

**SUJET A**

*Ce sujet comporte un document.*

**Montrez que le choix d'un mode de scrutin a des conséquences sur l'organisation de la compétition politique en démocratie.**

**DOCUMENT**

[Maurice Duverger] a exposé [...] trois lois sociologiques relatives aux effets des modes de scrutin sur le nombre et la structure des partis. Première loi, « la représentation proportionnelle tend à un système de partis multiples, rigides et indépendants les uns des autres ». Les sièges étant attribués proportionnellement aux voix, toute minorité est assurée d'une représentation sous réserve de franchir un seuil de pourcentage qui est généralement assez bas d'où la fragmentation d'une même tendance en plusieurs partis séparés par de simples nuances. La deuxième loi porte sur le scrutin majoritaire à deux tours qui « tend à un système de partis multiples, souples et dépendants les uns des autres ». Car ce n'est qu'au second tour que les partis voisins sont incités à faire front contre l'adversaire commun en concluant des alliances. Enfin la dernière loi porte sur le scrutin majoritaire à un tour qui « tend au dualisme des partis ». Lorsque l'électeur ne dispose que d'un seul tour de scrutin, et qu'il sait que sera élu le candidat qui aura recueilli le plus grand nombre de voix, sa réaction naturelle est de voter utile. Il a donc tendance à délaisser les petits partis et à donner d'emblée son vote à l'un des grands partis qui correspond à sa sensibilité.

[...] La proportionnelle peut apparaître comme plus juste et plus démocratique parce que chaque parti politique peut être assuré de sa représentation. [...] « L'élément majeur est qu'aucun parti ne doit être *a priori* éliminé du processus décisionnel [...]. Plutôt qu'une césure<sup>(1)</sup> majorité-minorité, qui donne à la majorité et à elle seule le droit de décider (même si c'est dans le respect des droits de la minorité), la participation organise ou tente d'organiser des relations consensuelles. Certes, *in fine*, une majorité décide mais tout est fait pour associer au maximum les opposants ou les participants minoritaires. L'idée que chacun, même minoritaire, doit pouvoir être associé à la décision ou à l'institution se substitue à l'idée que la majorité, parce qu'elle est majorité, représente la nation toute entière ».

Source : « Droit constitutionnel institutionnel. L'absence traditionnelle du mode de scrutin dans la Constitution française : cause de l'instabilité chronique des modes de scrutin législatifs », Sylvano AROMATORIO, *Revue française de droit constitutionnel*, 2007.

(1) Césure : coupure, opposition.

<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Sciences sociales et politiques</b>
---

## **SUJET B**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Montrez l'influence de la socialisation sur les attitudes politiques.**

### **DOCUMENT 1**

Les deux instances premières de la socialisation politique que sont la famille, et dans une moindre mesure l'école, définissent de fait un cadre d'apprentissage et de sensibilisation à la politique. Mais c'est dans la confrontation avec d'autres, et notamment avec les pairs, que les premiers héritages qu'elles peuvent l'une comme l'autre porter vont être par la suite validés ou non. [...] La politisation se construit dans un processus à la fois cumulatif et sans cesse renégocié. Dans la construction de l'identité politique propre aux années de jeunesse, si la famille conditionne assez étroitement les attitudes et les orientations idéologiques (gauche-droite, valeurs), les pairs ont en revanche une influence plus directe sur les comportements et sur la participation politiques (participation électorale et protestation). En France, l'expérience de la manifestation de rue s'est assez largement diffusée dans les jeunes générations. Et l'on peut considérer qu'elle représente pour beaucoup une étape d'initiation et de sensibilisation politiques quasi ritualisée.

Source : « Les temporalités et les instances de la socialisation politique », Anne MUXEL, *Cahiers français*, mai-juin 2009.

### **DOCUMENT 2**

#### **Le vote au sein de la famille (en %)**

La plupart du temps, les personnes suivantes...	Votent comme moi	Ne votent pas comme moi	Ne votent pas
Votre enfant le plus âgé	63	29	8
Votre dernier enfant	61	25	14
Votre mère	59	34	7
Votre père	55	38	7
Votre sœur la plus âgée	53	41	6
Votre frère le plus âgé	48	42	10

Champ : étude réalisée auprès d'un échantillon de 1908 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : « Famille, amour, amis et politique », Centre d'Études de la Vie Politique Française, juin 2011.

<b>ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ</b> <b>Économie approfondie</b>
--

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **SUJET A**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Vous caractériserez le processus de globalisation financière.**

#### **DOCUMENT 1**

Apparus dans les années 1970, à une époque où l'inflation à deux chiffres rendait dérisoires les rémunérations offertes par les banques sur les dépôts à terme<sup>(1)</sup>, les fonds monétaires proposent à leurs clients d'investir leurs dépôts, convertis en actions du fonds, dans des actifs réputés sûrs, comme les bons du Trésor ou les billets de trésorerie émis pour des périodes courtes par les grandes entreprises et les banques d'investissement. Ce faisant, ils drainent<sup>(2)</sup> les liquidités du public hors du système bancaire et assument une fonction quasi bancaire de financement du secteur privé et notamment des banques d'affaires. Aux États-Unis, la part des dépôts bancaires dans les actifs de l'ensemble du secteur financier est ainsi passée de 50 % en 1980 à 25 % en 2000 [...]. Toutefois, n'étant pas à proprement parler des institutions de dépôt et ne bénéficiant pas, tout comme les banques d'affaires, de la garantie de la FDIC<sup>(3)</sup>, ces fonds échappent à la réglementation pesant sur les banques ordinaires, en matière de fonds propres notamment.

*Source : La mondialisation de l'économie, Jacques ADDA, 2012.*

<sup>(1)</sup> Un dépôt à terme correspond à de l'argent placé sur un compte qui ne pourra être retiré qu'à une date précise.

<sup>(2)</sup> Drainent : entraînent.

<sup>(3)</sup> La *Federal deposit insurance corporation* (FDIC) est une agence américaine chargée de garantir les dépôts bancaires.

## DOCUMENT 2

### Marchés de titres en France, en milliards d'euros et en % du PIB Encours en fin d'année<sup>(1)</sup>

	1980	1985	1990	2000	2010
<b>Actions</b>	283	759	1 679	4 989	6 094
<b>Obligations + TCN <sup>(2)</sup></b>	114	362	760	1 500	3 919
<b>Total en % du PIB</b>	90 %	154 %	242 %	457 %	515 %

Source : *La monnaie et ses mécanismes*, Dominique PLIHON, 2013.

<sup>(1)</sup> Encours en fin d'année : stock de titres comptabilisé en fin d'année.

<sup>(2)</sup> Les titres de créances négociables (TCN) sont des créances échangeables sur le marché monétaire.

Lecture : en 1980, le montant total des titres (Actions, Obligations + TCN) représente 90 % du PIB français.

**ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ**  
**Économie approfondie**

**SUJET B**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**En quoi les variables économiques et démographiques sont-elles à l'origine des difficultés de financement du régime des retraites en France ?**

**DOCUMENT 1**

La réforme des retraites adoptée en décembre 2013 s'inscrit dans une série de réformes amorcées au début des années 1990. Réaffirmant que le système de retraite par répartition est au cœur du pacte républicain, elle n'introduit pas de rupture fondamentale dans l'architecture globale des régimes de retraite en France. [...] Selon les projections relativement optimistes du Conseil d'orientation des retraites (COR) élaborées au début de l'année 2013, le déficit des régimes de retraites atteindrait 20,7 milliards d'euros (Md€) en 2020 [...], soit 0,9 point de PIB, et se stabiliserait à 27 Md€ jusqu'en 2040. Le pari de la réforme de 2013 est d'adopter des mesures garantissant l'équilibre financier jusqu'en 2040. En effet, après 2040, les générations du *baby-boom* seront quasiment toutes éteintes, et le taux de fécondité actuel de 2 enfants par femme, proche de celui assurant le renouvellement des générations (2,1), permettra de stabiliser le ratio actifs/retraités.

Source : « La réforme des retraites », Anne LAVIGNE, *Cahiers français*, mars-avril 2014.

**DOCUMENT 2**

**Indicateurs démographiques en France métropolitaine**

	<b>1950</b>	<b>1970</b>	<b>1990</b>	<b>2010</b>	<b>2014<sup>(2)</sup></b>
Indice de fécondité <sup>(1)</sup>	2,93	2,47	1,78	2,02	1,98
Espérance de vie (en années) :					
hommes	63,4	68,4	72,7	78,0	79,3
femmes	69,2	75,9	80,9	84,7	85,5
Population (en milliers)	42 010	51 016	56 893	63 070	64 204
Moins de 20 ans (en %)	29,9	32,8	27,5	24,5	24,4
65 ans ou plus (en %)	11,3	12,1	14,1	16,9	18,6

<sup>(1)</sup> Indice de fécondité : nombre d'enfants par femme.

<sup>(2)</sup> données provisoires.

Source : « France/Royaume-Uni : stabilité démographique sur le continent, *stop and go* outre-Manche », Gilles PISON, *Population & Sociétés*, mars 2015.